



CLUB CANIN CHALONNAIS
Affilié à la CANINE CHAMPAGNE ARDENNE
sous le n° 0906
Education – Agility – Obéissance
Ecole du chiot

Châlons-en-Champagne, le 30 janvier 2019

Objet : Assemblée Générale Ordinaire.

Chers(e) Adhérents(e)

Le Club Canin Châlonnais tiendra son Assemblée Générale Ordinaire le :

SAMEDI 30 mars 2019
Au Club House du Club Canin Châlonnais

Vous êtes convoqué(e) à cette assemblée pour 17h00.

ORDRE DU JOUR

- 1) Rapport moral du président
- 2) Rapport d'activités des sections Education, Agility et Obéissance
- 3) Rapport financier et budget prévisionnel
- 4) Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera cette assemblée

Nous comptons sur votre présence

Le Président
Mr Bruno FACHAUX